avis, ça, ça serait une solution gagnante, de voir ça comme un... comme un ensemble, donc, pour la population locale.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

Merci. Voilà. Merci beaucoup.

2160

LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant monsieur Francis Tétrault, s'il vous plaît.

2165 M. FRANCIS TÉTRAULT:

Bonjour.

LE PRÉSIDENT:

2170

Alors, vous avez à peu près... une dizaine de minutes max. Et ensuite, on a des questions pour vous.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2175

Ça marche.

LE PRÉSIDENT:

Merci.

2180

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Je n'en espérais pas moins.

Bonjour, merci de me recevoir. J'aimerais d'abord commencer en vous remerciant, l'OCPM, de nous recevoir. On est... je ne suis pas ici pour présenter en long et en large le mémoire, malgré qu'il soit assez succinct. Je ne suis pas ici pour vous présenter non plus Vélo-Québec, je pense qu'on a déjà un abonnement de saison à l'OCPM, déjà. Donc, je vais vous présenter principalement les principaux enjeux qui nous tiennent à cœur, quand il est question du parc-nature Turcot, du futur parc-nature.

2190

Pour commencer, peut-être en rappelant qu'à Vélo-Québec, on souhaite agir pour aider à développer une ville qui est active, encourager évidemment les transports et les déplacements actifs. Et connaître et développer les lieux de pratique pour les activités physiques. Puis nous, notre angle à Vélo-Québec est principalement autour de l'activité physique libre et non encadrée. Quand je dis « non encadrée », c'est qui ne fait pas - qui ne passe pas par les fédérations sportives et les clubs et tout ça. Donc, le citoyen, dans son temps de loisir, qui pratique des activités de loisirs et plein air.

2200

2195

J'aimerais mentionner aussi le caractère assez audacieux et visionnaire de ce projet-là, qui s'inscrit un peu dans la foulée du parc Frédéric-Back, dans le sens où on revitalise des endroits qui étaient... qui n'étaient pas accessibles, des *no man's land*, si on veut, là, et qu'on veut les rendre accessibles et en même temps, améliorer la couverture forestière puis le pourcentage d'espaces vers qui est sur le territoire, on le sait, là, qui est en deçà de beaucoup d'autres régions au Québec. Donc, on salue ça.

2205

Puis aussi, au niveau de... j'entendais des choses tantôt qui résonnent fort avec ce qu'on avance, au niveau de l'accès de la population locale à des services, des activités puis des emplacements où ils peuvent être à l'écart de la trame urbaine un petit peu, de profiter de la nature et tout ça. Donc, on est là-dedans aussi.

2210

Et aussi, plutôt que de saisir l'opportunité de développer un énième projet de condo, regarde, Dieu sait qu'on en a encore beaucoup besoin. Plutôt, on choisit d'implanter un parc-nature, et ça, on salue ça. On a toutes les raisons au monde de se réjouir de ce projet-là. Donc, on a l'impression que pour que cette revalorisation ait l'effet escompté, il ne suffira pas de planifier,

planter, aménager, mais il faudra aussi installer des habitudes qui ne sont pas là, comme je disais tantôt. Des *no man's land*, on n'a pas l'habitude depuis des années, cet emplacement-là est une barrière à l'accès, qui divise le nord et le sud. Et qui donc, qui n'est pas ancré dans les habitudes des gens pour aller accéder, par exemple, de NDG au côté de Verdun avec le bord de l'eau. Donc, c'est important d'avoir ca à l'esprit aussi.

2220

Et c'est là où l'enjeu de la... peut-être de la gestion, de qui gère quoi dans ce parc-là devient un peu une zone grise, à savoir bien où s'arrête la limite du parc, puis où s'arrête la planification des déplacements à travers et à l'intérieur de ce parc-là. Donc, c'est quelque chose qu'on pense qu'on doit garder à l'esprit.

2225

2230

Donc, mais n'empêche, on pense qu'il y a moyen présentement de... de mettre tout en faveur pour réunir ce parc-là. Donc, on a vu dans diverses étapes, en fait, où la falaise Saint-Jacques était incluse au début, dans les présentations, puis tout ce qui est la bande, là, avec le sentier multi-usage et tout ça, au pied de la falaise, si on veut. Puis graduellement, on dirait que dans ce qu'on voit sur le site web et tout, on sent ça disparaître un petit peu au profit de vraiment le parc, qui va être au sud de l'autoroute. Donc évidemment, on a des inquiétudes à ce niveau-là. On est très heureux de revoir la dalle-parc se représenter dans le projet. Donc, pour nous, elle est super importante parce qu'elle vient unir tout ce projet-là ensemble. Et pour nous, on doit... on doit considérer, même si ce n'est pas à l'intérieur des limites du parc, la falaise et toute sa connexion avec la dalle-parc comme un tout. Puis pour nous, c'est vraiment important dans... ne serait-ce que oui, pour la gestion, mais surtout pour l'usage que les citoyens en feront, suite à ça.

2235

Donc, évidemment, je ne pourrais pas venir présenter ici sans parler de vélo de montagne, qui est le dossier que je mène en développement chez Vélo-Québec. J'imagine que vous avez beaucoup de questions à ce niveau-là. À cet effet-là, on trouve que le vélo de montagne est intéressant pour les plus jeunes et les familles, beaucoup. Il y a beaucoup d'adeptes qui sont domiciliés sur l'Île de Montréal, qui ne pratiquent pas nécessairement sur l'Île normalement qui seraient probablement fort heureux de pouvoir le faire dans leurs temps libres. Mais on croit d'abord que le développement doit être orienté au niveau de la famille, donc, pour pouvoir permettre un accès à toutes les strates de la population.

2240

Ça représente un attrait indéniable. C'est une activité qui est en fort développement dans les dernières années, qui devient souvent un outil de revitalisation de certaines municipalités, autant au Canada qu'aux États-Unis. On voit beaucoup de villes qui sont dans l'industrie minière, forestière, qui sont en déclin, qui se tournent vers le récréotourisme pour oui, attirer des gens chez eux, mais aussi augmenter la qualité de vie des citoyens. On a... on a une forte conviction que ça doit faire partie du tableau pour Montréal.

2255

On est très heureux de voir le nouveau... le nouveau plan directeur sport et plein-air urbain le mentionner, justement, à ce niveau-là. On mène chez Vélo-Québec, depuis deux mille quinze (2015), la recherche qui s'appelle « L'état du vélo au Québec », vous êtes sûrement familiers avec. La dernière était en deux mille quinze (2015). Nous avons ajouté l'activité vélo de montagne en deux mille douze (2012), à Vélo-Québec. Avant ça, moi, j'étais coordonnateur pour l'Association de développement des sentiers de vélo de montagne au Québec. C'est un organisme complètement bénévole. Je menais ces tâches-là dans le cadre de mon mandat avec la Fédération québécoise des sports cyclistes depuis quatre (4) ans, donc deux mille huit (2008) à deux mille douze (2012), environ. Et lorsqu'on a ajouté l'activité qu'on a transférée chez Vélo-Québec, en fait, c'était dans l'optique où l'activité était beaucoup organisée par des clubs bénévoles, souvent dans les plus petites municipalités au Québec, mais que tranquillement, on voyait que les municipalités, les MRC, se mettaient de la partie, soit parce qu'ils voulaient appuyer le développement, soit parce qu'ils reconnaissaient là un intérêt, que ce soit pour le développement, la revitalisation ou le récréotourisme.

2260

2265

2270

2275

Donc en deux mille quinze (2015), dans cette étude-là, on s'est rendu compte qu'il y avait... bon, sur les quatre millions (4 000 000) de cyclistes adultes québécois qui font du vélo au moins une fois par année – on ne va pas jusqu'à dire qu'ils sont peut-être tous cyclistes, mais ils en font au moins une fois par année – il y a six cent vingt mille (620 000) adultes au Québec présentement, en deux mille quinze (2015), qui pratiquaient le vélo de montagne, donc minimum une fois par année. C'était une enquête téléphonique, donc on ne pouvait pas sonder les moins de dix-huit (18) ans. On a des fortes convictions que cette partie-là est assez représentée dans la pratique, si on voit ce qui se passe un petit peu partout au Québec en ce moment.

Et on a un portrait plus ciblé sur la Ville de Montréal, ou plutôt l'Île de Montréal. Et pour l'Île de Montréal, ça serait cent cinquante et un mille (151 000) adultes qui pratiquent au minimum une fois par année. Je veux mentionner qu'ils ne pratiquent pas tous à Montréal, on sait que la majorité de la pratique présentement à Montréal est centralisée dans des sentiers officieux sur le Mont-Royal, parce que c'est le seul endroit qui est accessible, qui propose du dénivelé dans le moment.

2285

Il y a eu plusieurs... je ne sais pas si je peux les qualifier d'études, mais plusieurs initiatives qui ont été menées depuis déjà deux mille huit (2008), avec les Amis de la Montagne, le site de la falaise Saint-Jacques avait été ciblé comme un des endroits où peut-être on pouvait développer quelque chose pour diminuer la pression sur la montagne.

2290

Je vous dirais que présentement, à mon sens, la falaise n'est pas un endroit où on pense qu'il est souhaitable de développer le vélo de montagne pour plusieurs raisons. Mais les principales étant que le dénivelé ne s'y prête pas, le côté instable un peu de la falaise, puisque c'est du... du remblais, du *landfill*, là. Ce n'est peut-être pas l'idéal, puis en même temps, la falaise n'est pas très longue, et avec le dénivelé, la pente qui est là ne permettrait pas d'aménager une quantité suffisante, intéressante de sentier pour rendre un produit qui serait intéressant pour cette clientèle-là.

2295

Quand je dis un produit intéressant, il n'y a pas de règlements, il n'y a pas de loi officielle qui dit, ça prend « X » nombre de kilomètres pour que ça devienne intéressant. On peut voir par contre que dans beaucoup de villes qui offrent une destination que je vais qualifier de proximité, c'est-à-dire que dans un temps de loisir pour le soir, la semaine, quelques heures la fin de semaine, on peut avoir accès à une activité qui dure en moyenne entre une heure trente (1h30) à deux heures et demie (2h30), trois heures (3h), comme si on allait jouer un match de tennis ou quoi que ce soit. On peut se satisfaire d'un réseau qui va compter entre cinq (5) et dix kilomètres (10km), par exemple, et ça, ce n'est pas juste nous qui le dit, là, on a fait un travail avec la Ville de Montréal en deux mille dix-sept (2017), un gros rapport qu'on a mené pendant presque un an et demi.

2300

2315

2320

2325

2330

2335

On a analysé une vingtaine de sites sur l'Île de Montréal pour voir un peu le potentiel puis les contraintes à l'aménagement de l'activité. On s'est rendu compte que dans le fond, dans un sondage puis des groupes de discussion, là, que les adeptes ne cherchent pas à avoir un réseau très étendu. La plupart d'entre eux présentement ont déjà accès à un véhicule, vont déjà pratiquer lorsqu'ils en ont le temps, principalement la fin de semaine, dans des réseaux qui offrent beaucoup de kilomètres de sentier, ou des expériences qui sont peut-être de plus grande qualité. Et dans le moment, ce qui sortait fort, c'était qu'il y avait un besoin pour site à proximité, où ils avaient une légitimité, donc le droit d'être là, puis que ça soit bien encadré, bien aménagé, parce que ces gens-là sont conscients de l'impact qui n'est pas idéal sur la montagne présentement. Donc, voilà.

Autrement, dans le cadre de cette même étude-là, le site qui est en question aujourd'hui, puis qui incluait autant la falaise que la Cour Turcot, c'était très vague, mais encore en deux mille dix-sept (2017), là, les informations qu'on avait. Mais il s'est quand même classé troisième au niveau du potentiel sur les sites à Montréal. Disons que le premier était, bon, évidemment Mont-Royal pour son dénivelé puis tout ça, et le couvert forestier, et l'espèce d'habitude qu'il y a déjà, les gens, quand on pense vélo de montagne, le terme n'est peut-être pas adapté, mais on pense naturellement à du dénivelé, même si on n'a pas vraiment besoin d'un très fort dénivelé pour l'aménager.

Le deuxième site était le site qui est maintenant connu sous le nom de Parc Frédéric-Back, donc, l'ancien dépotoir. Il reste une zone au sud du dépotoir, ou du parc en fait, qui est sur fond rocheux, puis qui permettrait d'aménager quelque chose d'intéressant, qui pourrait complémenter, par exemple, les sites... le site qui est en haut de la falaise aussi.

Et donc, quand on a analysé le site... le site du parc-nature Turcot, il y avait beaucoup de points d'interrogation encore. On ne savait pas s'il y aurait du développement domicilié, industriel, tout ça. On ne savait pas la superficie disponible. On n'avait pas beaucoup d'idées, sinon qu'on savait qu'il y avait du remblai qui serait éventuellement disponible suite aux travaux du déplacement de l'autoroute 20.

Et qu'il y avait une opportunité là peut-être de créer... je dis souvent au bureau, on va faire pousser des montagnes, dans le sens qu'on pourrait moduler le terrain pour pouvoir permettre un

aménagement qui est intéressant. Et là donc, on est nous... si j'avais à le réévaluer aujourd'hui avec les détails un petit peu plus qu'on connaît maintenant, puis tu sais, on est encore en collaboration avec la Ville à ce niveau-là, bien, je pourrais affirmer que ce site deviendrait au minimum, tu sais, il devancerait le parc Frédéric-Back au niveau de la création pour les sentiers de vélo de montagne, c'est certain.

2345

Il y a assez de remblai, je pense, pour aménager. Puis si on se fie aux illustrations qu'on a présentement, des plans-concept, bien on voit qu'il y a des buttes qui sont prévues pour isoler un peu le parc, au sud de l'autoroute au nord. On pense qu'il y a une opportunité là de faire des sentiers sur cette butte-là si on module... si on construit la pente, si on module de bonne façon. Puis on a aussi la... en tout cas, on croit très fort que si le produit est de qualité intéressante au niveau des adeptes, donc ils sont impliqués un peu dans la... dans la... peut-être pas dans le design et tout ça, mais au minimum en amont de la consultation pour s'assurer qu'on répond à leurs besoins avec... avec l'infrastructure. Il y aura certainement une grande partie de ces usagers-là qui vont, sinon arrêter d'aller sur la montagne – je ne dis pas qu'ils y vont déjà –, mais au minimum considérer le site comme un... un incontournable dans leur pratique.

2350

2355

Si on regarde avec les Statistique Canada...

LE PRÉSIDENT:

2360

Il vous resterait une minute.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2365

Une minute, c'est parfait. Donc, si on regarde avec Statistique Canada, à peu près, là, on pense que sur les cent cinquante et un mille (151 000) adeptes, ce site-là, dans un rayon de cinquante (50)... de cinq kilomètres (5km), pardon, il y aurait à peu près une quarantaine de... quarante mille (40 000) de ces usagers-là qui seraient à moins de cinq kilomètres (5km), donc, ça devient intéressant pour aller pratiquer, quand je dis que... le soir, ou sur des courtes périodes.

Donc nous, on croit que ce projet-là, parce qu'il n'y a pas que le vélo de montagne impliqué évidemment, là, le succès du projet repose, en fait, sur quatre (4) éléments fondamentaux. Premièrement, bon, comme je disais, que la falaise, la dalle-parc et le parc-nature de la Cour Turcot soient comme unifiés, ne serait-ce que dans le concept dans sa planification.

2375

Bien, oui, que la Ville pose un premier geste significatif pour le vélo de montagne urbain, sur le site en tant que tel, en aménageant des sentiers et si possible, un vélo-parc pour la clientèle familiale, pour développer les habiletés.

2380

Et aussi que le parc soit accessible, bon, douze (12) mois par année, à pied et à vélo. On parlait tantôt de... tu sais, des gens qui travaillent, par exemple, dans les quartiers industriels au sud de Notre-Dame et du canal. Mais il faut qu'il y ait une façon d'accéder à l'année, si possible. Et donc, dans le projet de la dalle-parc, que les pentes de celle-ci, puis le déneigement, que tout ça soit planifié d'avance, pour que ça soit accessible à l'année. Donc, si on instaure une habitude de ces gens-là, de pouvoir traverser, il faut que ça soit maintenu à l'année.

2385

Et bien évidemment, que le nouveau parc soit aménagé et entretenu, puis d'en faire un lieu accueillant, où les Montréalais pourront se sentir en sécurité.

2390

Juste une parenthèse, sur... tu sais, on parlait tantôt, j'entendais des... madame ici parler de conservation, et de bon, de canopée puis tout ça. Je pense que les deux (2) sont facilement conciliables, dans le cas où on veut créer des sentiers de vélo de montagne, l'empreinte au sol est très étroite et je pense que même, ça contribue d'intégrer des activités jusqu'au... peut-être pas dans tous les racoins du parc, mais au minimum dans certains... pour éviter l'isolement, parce que bon, c'est une longue bande, puis on veut éviter qu'il y ait des endroits où on... qui soient plus isolés, où on se sent moins en sécurité. On pense qu'on a vu ça dans plusieurs exemples, entre autres à New York ou quand on introduit une activité, bien il y a présence humaine, donc ça devient un petit peu plus gênant d'avoir des activités qui sont plus indésirables à ce niveau-là.

2395

LE PRÉSIDENT:

Merci. M. FRANCIS TÉTRAULT: 2405 Merci à vous. MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire: On veut en faire un nouveau parc-nature. À moins que je me trompe, dans les autres parcs-2410 nature de la Ville de Montréal, la présence du vélo de montagne, il n'y a pas d'autres sites? M. FRANCIS TÉTRAULT: Actuellement, non... 2415 MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire: Actuellement? M. FRANCIS TÉTRAULT: 2420 Non, non. Même que c'est présentement dans les règlements des grands parcs que le vélo de montagne est incompatible, oui, effectivement. 2425 MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire: O.K. M. FRANCIS TÉTRAULT: 2430 C'est un autre dossier qu'on mène.

MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

2435

Donc, s'il y a du vélo de montagne, ça serait quand même un précédent au niveau d'un parc-nature?

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2440

Oui. Puis même que je pense qu'au même niveau, où on.... c'est un précédent dans... juste dans la façon que ce projet-là est mené, de changer un endroit qui n'était pas du tout parc-nature, ça fait peut-être drôle de dire « parc de conservation » alors qu'avant, c'était une gare de triage pour les trains.

2445

Je pense qu'on a encore là, l'opportunité de justement créer un précédent puis montrer que ça se fait, ne serait-ce qu'en tout cas à Montréal au Québec. Puis s'il y a des exemples ailleurs, à Chicago, à New York, où ils ont revitalisé ce genre de site là. Mais je pense que pour nous à Montréal, c'est un premier pas, puis je pense qu'il est super important pour montrer que c'est possible de le faire, puis peut-être que ça peut aider à débloquer d'autres emplacements ensuite.

2450 MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

Je voudrais vous entendre un petit peu plus détailler cette conciliation-là entre la nature, milieu naturel, et vélo.

2455 M. FRANCIS TÉTRAULT:

Oui.

MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

2460

Vous avez apporté le fait que d'un côté de la sécurité, mais en termes de la végétalisation, et l'amener de cette activité-là.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2465

Oui.

MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

2470

Comment vous...

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2475

Dans le contexte présent, vous dire, habituellement dans un projet de développement, là, je pense entre autres avec la... exemple récent que j'ai vécu. J'ai consulté avec la SÉPAQ au Mont Orford, parce qu'ils sont en train d'aménager dix kilomètres (10km) de sentiers. Ça va être *fat bike* cet hiver, mais ça va être vélo de montagne l'année prochaine. Puis bon, on n'est pas dans les zones de conservation, où il y a plusieurs types de zonage. Si on veut, à la SÉPAQ, ce n'est pas la conservation extrême. Donc, ils ont déjà établi qu'il pouvait avoir des activités là. Mais normalement, avec des techniques d'aujourd'hui, l'aménagement de sentiers de vélo de montagne ne va pas... ça se peut que ça modifie légèrement. Mais on ne devrait pas changer le l'écoulement de surface de l'eau, par exemple.

2480

2485

On vient créer un sentier qui est à surface naturelle, donc avec les mêmes... habituellement, matériaux qui se trouvent sur place. Donc, on ne parle pas de pavage, on ne parle pas de changer le matériau qui est en place. C'est sûr que dans le cas du remblai, c'est un matériau qui est compressible, donc il faut planifier, justement, pour ne pas trop que ça bouge. Mais généralement parlant, on ne va pas changer donc, la nature du sol.

2490

Souvent quand on aménage dans un parc qui est boisé, la coupe d'arbres est limitée au minimum parce que le sentier va justement sinuer entre ces arbres-là. Donc, on lit le terrain, puis on voit où c'est possible d'aménager le sentier en conséquence.

2495

Puis au niveau de... bon, au niveau de la canopée, c'est sûr que d'avoir un sentier qui est de vingt-quatre (24) à trente-six pouces (36 ") de large, par exemple, de l'extérieur souvent, on peut

pas voir qu'il y a un sentier qui... dans cette partie du bois-là. Donc, ce n'est pas comme si on... je vais prendre l'exemple du chemin Olmstead, par exemple, qui très, très large. Donc, on peut même le voir de l'extérieur. On voit qu'il y a un trait qui se dessine le long de la montagne, dans le cas du vélo de montagne, vu que c'est très, très étroit. Comme ça, on ne le voit pas non plus.

2500

2505

Puis après, bien tout selon la... l'affluence, puis combien il y a de gens qui circulent dans les sentier, souvent, on se rend compte que finalement, ce n'est pas une circulation constante, donc, bon là, vous m'excuserez, je ne suis pas biologiste, là, évidemment, je n'ai pas mesuré ces choses-là, mais il y a beaucoup de projets où on voit qu'au final, si on compare piétons et cycliste, par exemple, bien les piétons avancent moins vite, vont avoir tendance à être plusieurs ensemble puis à tenir une conversation, alors que le vélo va se déplacer assez rapidement puis va déranger donc, moins longtemps. Ça fait que, là, est-ce que déranger... est-ce qu'il dérange plus fort, je ne pourrais pas te le dire. Donc, je ne crois pas que, tu sais... puis surtout dans le cas qui est présent, là, je ne pense pas qu'il y a vraiment d'impacts outre mesure. Pas plus que la randonnée pédestre, en tout cas.

2510

MME MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:

Merci.

2515

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

En deux mille dix-sept (2017), dans l'étude que vous avez produite, vous recommandiez des modes de gouvernance.

2520

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Hum, hum.

2525

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

Pour l'aménagement, justement, des sentiers de montagne et leur... du sentier de montagne... sentier de vélo de montagne...

2530

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Hum, hum.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

2535

...et leur entretien. Alors, on imagine que ce que c'est en tenant compte de la participation des utilisateurs, je suppose. Mais enfin, vous nous le direz.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2540

Oui.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

2545

Parlez-nous-en. Quels sont ces modèles, en fait, qui sont peut-être déjà en place et quel résultat on obtient, justement en termes de conciliation de la pratique, versus préservation, conservation?

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2550

Oui. Puis l'entretien, c'est le nerf de la guerre, puis c'est vrai pour le parc, c'est vrai pour les infras, c'est vrai pour les bâtiments, c'est vrai pour tout. Puis tu sais, je pense que dans le cas présent, sans faire le - t'sais, il est important, oui, de le préparer, puis de le livrer, ce parc-là, mais il faut penser aussi à la suite de comment on l'entretient, parce que bon, l'endroit où il est peut-être va même amener plus d'entretien que ce qu'on voudrait.

2555

Il y a deux cas de figure. Il y a les... les plus petits milieux, où il y a déjà une communauté établie, puis là, j'ai en tête par exemple des clubs cyclistes, qui participent à l'aménagement puis à l'entretien de ces sentiers-là. Par exemple, à la Ville de Sherbrooke, il y a une belle entente avec

un club qui est très populeux, là, ils sont plus de trois cents (300) dans le club, puis il y a bcp de gens du club qui sont impliqués activement dans l'aménagement, l'entretien. Je ne suis pas certain par contre que c'est... que c'est garant à très, très long terme. Je pense comme dans n'importe quoi, puis peut-être qu'au Québec, on est un peu... on n'est pas les meilleurs là-dedans, mais au niveau de l'engagement bénévole, je pense que tranquillement, ça se perd, si on compare avec le Canada anglais ou les États-Unis, peut-être. Je ne sais pas qu'est-ce qui qui motive ça.

2565

2570

2575

2580

2585

2590

Je pense que graduellement, il y a une espèce de déclin qui était un peu à prévoir. Je parlais récemment avec des gens de la Ville de Toronto. Pour faire bref, là, à Toronto, la rivière... la rivière Don, qui est sur le côté de la 401, là, qui a été déplacée. Bon, il y avait des... il y avait une espèce de friche urbaine, là, une espèce de - bon, parc urbain, tout ça là-dedans. Il y avait plus de deux cents kilomètres (200km) de sentiers informels de vélo, sans randonnée, tout ça, qui avait été créé. Ils ont consulté les gens, ils ont créé dans un endroit à peu dix kilomètres (10km) de sentier, dix (10) ou douze (12), là, de sentiers de vélo de montagne. La communauté au départ était super impliquée, parce que wow, enfin, on nous donne un endroit, puis tout ça. Puis on s'est rendu compte là-bas, puis j'ai parlé avec des gens de la Ville, là, de Toronto, aux parcs, ils m'ont dit : « Bien, on se rend compte quand même qu'après quelques années, les gens s'essoufflent et bien, on est appelés à soit donner des contrats à l'externe, ou donner des contrats à des équipes de la Ville puis devoir former ces gens-là, pour participer à l'entretien. » Donc, c'est sûr que c'est un enjeu. Je pense que Montréal n'échappera pas à ça.

Il faut voir qu'il y a plus de vingt (20) ans de... de frustration, peut-être, dans une partie de la clientèle qui en fait depuis très longtemps, du vélo, de dire : « Bien, on a demandé depuis si longtemps, puis on ne l'a pas obtenu », qu'il y a peut-être un peu une frustration, dire : « Bien là maintenant, s'ils se décident, est-ce que moi, je vais... » Peut-être qu'il y a une partie des gens qui vont... qui vont accueillir ça avec entrain puis dire « Enfin, oui, je vais donner de mon temps pour entretenir. »

Peut-être qu'il y a une autre partie qui vont décider de ne pas y aller. On ne peut pas prédire ça. Mais je ne pense pas que ça suffira à l'entretien, que ce soit des sentiers de marche, ou de peu importe, là. Je pense que vraiment, il y a un modèle mixte à prévoir dans ce cas-là. Donc, c'est sûr

que les montants devront être au rendez-vous pour assurer la survie du projet, oui. Je ne sais pas si ça répond?

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

2595

Vous avez peut-être des idées quant au quant au mode de... est-ce que c'est simplement une question de ressources financières qui seraient injectées là-dedans ou il y a d'autre chose à dire, quant à...

2600

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Ah, oui, désolé.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

2605

Oui, excusez.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2610

Bon, oui évidemment, les ressources financières, oui, parce que je pense qu'il y a une partie de l'entretien qui doit être affectée à des équipes professionnelles, que ça soit des contractuels ou quoi que ce soit. Par contre au niveau de la participation citoyenne, je pense qu'il n'y a présentement, donc, il n'y a pas de lieu de pratique, donc il n'y a pas de groupe de pratique. S'il y a un lieu de pratique qui se forme, on va encourager fortement... puis ça risque de se faire un peu organiquement, mais on va appuyer pour qu'il y ait un groupe qui se créé avec ça. Je pense que certaines des activités qui peuvent se faire par un groupe de bénévole, donc il y a l'encadrement puis de l'animation qui doit être faite, autant pour l'entretien que l'animation, puis des activités puis tout ça.

2620

2615

On voit souvent dans plusieurs villes, je vais mentionner Sherbrooke encore, le club là, qui est super impliqué, puis qui viennent de créer une autre cellule à but non lucratif dont la principale

tâche est de veiller à l'entretien et de l'animation, donc, de ces sentiers-là. de nouveau sentier donc, puis encore là, la ville recours encore à l'octroi de contrats à des... des professionnels pour l'aménagement de nouveaux sentiers. Donc... puis la Ville de Bromont, même chose, ils font des corvées d'aménagement, ils ont quatre-vingts (80) personnes qui se présentent, qui viennent travailler toute la journée, et souvent, les gens veulent créer un nouveau bout de sentier parce qu'il y a l'effet de nouveauté un peu, qui est associé à ça. Donc, je prends de mon temps libre pour venir donner un coup de main, mais j'aimerais laisser ma marque un peu, sur l'emplacement.

2630

Donc, on se rend compte que les gens sont plus ou moins intéressés à faire de l'entretien. Il faut un peu juguler l'entrain des gens, de vouloir comme développer, développer, développer. Je pense que c'est l'attrait d'impliquer des gens aussi dans la consultation, pour qu'ils soient sensibilisés au fait qu'on ne peut pas développer ad vitam aeternam non plus, là.

2635

MME DANIELLE LANDRY, commissaire:

Merci.

2640

LE PRÉSIDENT :

Il nous reste une minute, une dernière question. Vous évoquez la nécessité de pentes adéquates, afin d'assurer l'accessibilité universelle et la pratique du vélo douze (12) mois sur la dalle-parc. C'est quoi, une pente adéquate, selon vous, puis est-ce qu'il y a d'autres choses à imaginer pour la dalle-parc pour atteindre le...

2645

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2650

Oui, O.K. Moins mon champ d'expertise, mais quand même. Bon, si on regarde par exemple le réseau cyclable montréalais actuel, tu sais, une des bonnes pentes, ce n'est pas la plus forte, mais on pensait à la Côte de Berri, par exemple, qui a une pente de cinq (5) et de six pour cent (6 %). C'est déjà... cinq pour cent (5 %) c'est déjà costaud, là. Je suis en très bonne forme, jeune quarantaine, mais je me fais dépasser par des vélos électriques assez rapidement. Donc...

puis encore heureux qu'elle n'est pas très longue, puis la dalle-parc évidemment, là, tu sais, plusieurs centaines de mètres, probablement, dans sa version finale, pour relier le haut de la falaise avec le bas du parc. Donc, est-ce que...

LE PRÉSIDENT:

2660

Est-ce que ça serait un maximum, ça? On pourrait-tu faire moins? Est-ce qu'on devrait faire moins?

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2665

Si on peut faire moins, je pense qu'il faudrait. Puis je pense qu'il faut peut-être regarder des options comme... comme... bien, peut-être pas des élévateurs, mais à tout le moins des colimaçons, comme on peut voir à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Longueuil, et tout ça. Donc, pour diminuer la pente, mais sans étaler nécessairement la pente sur une longueur qui... si on veut favoriser l'accès à pied aussi, il ne faut pas oublier que quelques centaines de mètres, si déjà on n'est pas super en forme. Ça va prendre, tu sais, beaucoup de bancs pour prendre des pauses, et là, on ne veut pas que juste ça devienne une barrière à l'accès, donc, on veut le rendre disponible, mais on veut le rendre assez facile aussi.

2670

2675

Ça fait que je pense qu'une traverse qui a idéalement en bas de cinq pour cent (5 %) de pente, puis qui serait... qui serait accessible depuis une structure quelconque, là. Moi, tant qu'à moi, le colimaçon, là, est quelque chose d'intéressant pour ça, qui permet l'entretien aussi, puis qui permet de l'utiliser vélo, à pied, peut-être avec un escalier-ascenseur, à voir, là.

LE PRÉSIDENT:

2680

On vous remercie beaucoup.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant monsieur Hossein Pourshafiey, s'il vous plaît.

2690

So, you can present yourself and you have about then (10) minutes, maximum, to present. And then, we will have questions for you.

MME TIMA SADAJHI:

2695

So, good afternoon, ladies and gentlemen. My name is Tima, and I'm here to present some ideas or suggestions on behalf of Seena Cultural Center.

I think...just give me one second. O.K. Thank you.

2700

2705

PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO

Sorry for the interruption, so, we wanted to start with two short videos. The first video is about a concept design called Persian Gardens and it's actually used in Iran and the second video is about a bridge, a very modern and recent bridge built in Tehran and a very similar situation to the bridge that we are going to build here. It's a bridge that's called nature-bridge and it connects two parts, two green parts of the city, two parks, and overpasses a highway. So, very similar to the situation that we have here. So, if you let me, I just want to start with these two videos and then we are going to our suggestions.

2710

PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO

So, basically, that's it.

2715

LE PRÉSIDENT :